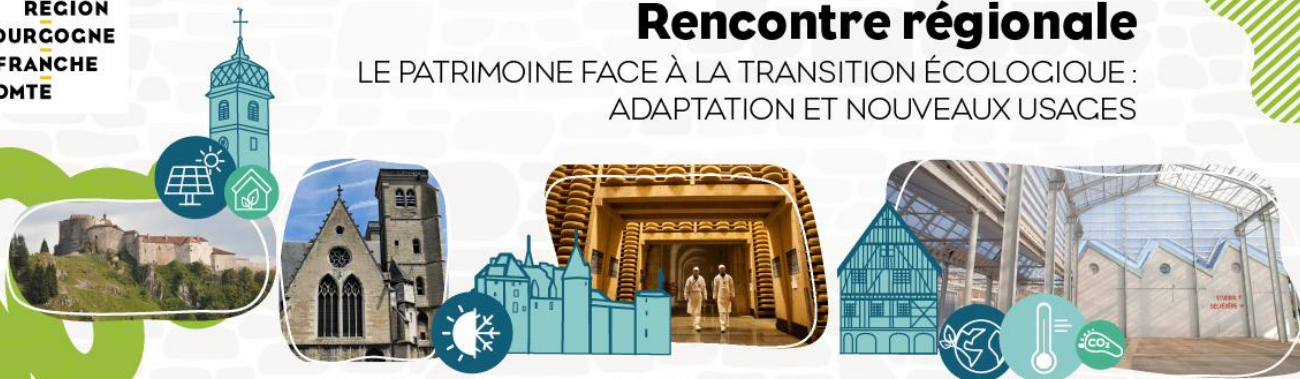




Maison régionale de l'innovation de Dijon - 27 janvier 2026

Les abords, des espaces à investir

Le réaménagement de la place de la République à Belfort (90)

Alfred Peter, paysagiste urbaniste

Au préalable, un nouveau plan de circulation et de stationnement

La place de la République était ceinturée par une voirie très large, qui isolait le centre des rives. Nous souhaitons absolument sortir de cette logique de « rond-point », par différentes actions : supprimer barreau routier du côté Est, dédier le côté Ouest aux transports publics et conserver un passage Nord/Sud.

Ce dispositif nécessitait la piétonnisation de la rue du Repos et permettait en prime de créer un second lien puissant avec la place d'Armes.

Une place libérée de sa fonction parking

La place de la République était peu attractive, car le stationnement occupait tout l'espace. 110 places de parking ont été restituées dans un rayon de moins de 400 m grâce à une nouvelle tarification favorisant la rotation.

Des solutions hybrides avaient été envisagées et testées ; mais celles-ci dégradaient fortement l'image du projet sans offrir de réelles améliorations.



Notre objectif : valoriser le patrimoine par l'aménagement

- Donner de la profondeur à la place, en dégagant des perspectives sur les façades
- Mettre en scène le monument de Bartholdi
- Valoriser les abords et la perspective sur le lion de Belfort

Deux places contrastées

Belfort se distingue par la proximité exceptionnelle de deux places majeures, distantes de moins de 40 m. Pour révéler pleinement cette singularité, nous avons fait le choix de les différencier nettement. Ainsi, en contraste avec le caractère très minéral de la place d'Armes, nous avons proposé la création d'une place-jardin. Ce parti pris permet de renforcer à la fois son rôle institutionnel et sa convivialité.

Le développement durable « made in Belfort »

Notre ambition était de faire de ce projet un démonstrateur du développement durable, en travaillant sur la gestion de l'eau (désimperméabilisation et récupération de l'eau des toitures), la canopée (40 arbres supplémentaires, d'essences diverses) et la réduction du trafic au bénéfice des cheminements doux et des transports publics.



Lien utile :

<https://www.alfredpeter.fr/>